



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2022-05020

PUBLIÉ LE 18 MAI 2022

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2022-05-13-00002 - 2022-05-18-RAA spécial projet AP (6 pages)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-05-13-00002

2022-05-18-RAA spécial projet AP

ARRÊTÉ PORTANT RENOUELEMENT DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE, DES PAYSAGES ET DES SITES D'INDRE-ET-LOIRE

La Préfète d'Indre-et-Loire

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles R. 341-16 et suivants ;

VU le Code de l'Urbanisme ;

VU le Code Général des Collectivités territoriales ;

VU le Code du Patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral du 6 février 2007 modifié fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites ;

VU l'arrêté préfectoral du 28 mai 2019 modifié portant renouvellement des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites d'Indre-et-Loire ;

CONSIDÉRANT l'arrivée à échéance du mandat de 3 ans des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites d'Indre-et-Loire dans ses formations dites « de la Nature », « des Sites et Paysages », « de la Publicité », « des Carrières » et « de la Faune Sauvage Captive »;

CONSIDÉRANT les avis et désignations des différents organismes, associations et ordres consultés dans le cadre de ce renouvellement;

SUR proposition de madame la Secrétaire Générale de la préfecture d'Indre-et-Loire,

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'arrêté portant modification des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites du 8 février 2022 est abrogé.

Article 2 : Les membres siégeant au sein des cinq formations spécialisées, composées à parts égales de membre de chacun des quatre collèges, sont répartis ainsi qu'il suit :

Accueil physique : 15, rue Bernard Palissy – 37 000 TOURS
Adresse postale : PRÉFECTURE D'INDRE- ET-LOIRE – 37 925 TOURS CEDEX 9
Mél : prefecture@indre-et-loire.gouv.fr
Informations jours et horaires d'ouverture : 02.47.64.37.37 ou <http://www.indre-et-loire.gouv.fr>

DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p>Le Président</p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① Collège des représentants des services de l'État</p> <p>AU NOMBRE DE 4</p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 1 représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p> <p>- 1 représentant de l'Office Français de Biodiversité</p> <p>- 1 représentant de l'Unité Territoriale de la D.R.A.C. (UT DRAC)</p>	<p>Le Président</p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① Collège des représentants des services de l'État</p> <p>AU NOMBRE DE 5</p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 2 représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p> <p>- 1 représentant de l'Unité Territoriale de la D.R.A.C. (UT DRAC)</p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.)</p>	<p>Le Président</p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① Collège des représentants des services de l'État</p> <p>AU NOMBRE DE 4</p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 2 représentants de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p> <p>- 1 représentant de l'Unité Territoriale de la D.R.A.C. (UT DRAC)</p>	<p>Le Président</p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① Collège des représentants des services de l'État</p> <p>AU NOMBRE DE 3</p> <p>- 2 représentants de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 1 représentant de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p>	<p>Le Président</p> <p>Le Préfet ou son représentant</p> <p>① Collège des représentants des services de l'État</p> <p>AU NOMBRE DE 4</p> <p>- 1 représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)</p> <p>- 1 représentant de la Direction Départementale des Territoires (DDT)</p> <p>- 1 représentant de l'Office Français de Biodiversité</p> <p>- 1 représentant de la Direction Départementale de la protection des Populations (DDPP)</p>

DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p><u>Conseillers Départementaux</u></p> <p>- M. Patrick MICHAUD (titulaire) - Mme Valérie GERVES (suppléante)</p> <p>- M. Henri ALFANDARI (titulaire) - M. François LAFOURCADE (suppléant)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Michel GUIGNAudeau (titulaire) - M. Pierre EHLINGER (suppléant)</p> <p>- Mme Martine TARTARIN (titulaire) - M. Jean-François CRON (suppléant)</p>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 5</u></p> <p><u>Conseillers Départementaux</u></p> <p>- M. Patrick MICHAUD (titulaire) - Mme Valérie GERVES (suppléante)</p> <p>- M. Henri ALFANDARI (titulaire) - M. François LAFOURCADE (suppléant)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Michel GUIGNAudeau (titulaire) - M. Pierre EHLINGER (suppléant)</p> <p>- Mme Martine TARTARIN (titulaire) - M. Jean-François CRON (suppléant)</p> <p><u>Établissement public de coopération Intercommunal</u></p> <p>- M. Gérard HÉNAULT (titulaire) - M. Antoine TRYSTRAM (suppléant)</p>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p><u>Conseillers Départementaux</u></p> <p>- M. Patrick MICHAUD (titulaire) - Mme Valérie GERVES (suppléante)</p> <p>- M. Henri ALFANDARI (titulaire) - M. François LAFOURCADE (suppléant)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Michel GUIGNAudeau (titulaire) - M. Pierre EHLINGER (suppléant)</p> <p>- Mme Martine TARTARIN (titulaire) - M. Jean-François CRON (suppléant)</p>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 3</u></p> <p>- Le Président du Conseil Départemental ou son représentant, M. Étienne MARTEGOUTTE, Conseiller Départemental du canton de Sainte-Maure-de-Touraine</p> <p><u>Conseillers Départementaux</u></p> <p>- M. Henri ALFANDARI (titulaire) - M. François LAFOURCADE (suppléant)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Michel GUIGNAudeau (titulaire) - M. Pierre EHLINGER (suppléant)</p>	<p>② Collège des représentants des collectivités territoriales et, le cas échéant, de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale</p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p><u>Conseillers Départementaux</u></p> <p>- M. Patrick MICHAUD (titulaire) - Mme Valérie GERVES (suppléante)</p> <p>- M. Henri ALFANDARI (titulaire) - M. François LAFOURCADE (suppléant)</p> <p><u>Maires</u></p> <p>- M. Michel GUIGNAudeau (titulaire) - M. Pierre EHLINGER (suppléant)</p> <p>- Mme Martine TARTARIN (titulaire) - M. Jean-François CRON (suppléant)</p>

DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- M. Vincent LECUREUIL (CPIE) - <u>titulaire</u> - M. Clément COROLLER (CPIE) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Dominique BOUTIN (SEPANT) <u>titulaire</u> M. Alain DUTOUR (SEPANT) – <u>suppléant</u></p> <p>- M. Christian ANDRES (LPO) - <u>titulaire</u> - M. Julien PRESENT <u>suppléant</u></p> <p>- M. Franck MALLET (Chambre d'agriculture) - <u>titulaire</u> - M. Sébastien PROUTEAU (Chambre d'agriculture) – <u>suppléant</u></p>	<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 5</u></p> <p>- M. François CÔME (Maisons Paysannes de Touraine) – <u>titulaire</u> - M. Eric DUTHOO (Fédération Patrimoine - Environnement) - <u>suppléant</u></p> <p>- Mme Aline DE VILLEDON, <u>déleguée VMF (VMF) - titulaire</u> - Mme Sandra BERTHELEMOT (VMF) - <u>suppléante</u></p> <p>- M. Vincent LECUREUIL (CPIE) - <u>titulaire</u> - M. Clément COROLLER (CPIE) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Dominique BOUTIN (SEPANT) <u>titulaire</u> M. Alain DUTOUR (SEPANT) – <u>suppléant</u></p> <p>- M. Franck MALLET (Chambre d'agriculture) - <u>titulaire</u> - M. Sébastien PROUTEAU (Chambre d'agriculture) – <u>suppléant</u></p>	<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- M. Dominique BOUTIN (SEPANT) <u>titulaire</u> M. Alain DUTOUR (SEPANT) – <u>suppléant</u></p> <p>- M. Vincent LECUREUIL (CPIE) - <u>titulaire</u> - M. Clément COROLLER (CPIE) – <u>suppléant</u></p> <p>- M. Bruno MARMIROLI (Mission Val de Loire) - <u>titulaire</u> - non désigné <u>suppléant</u></p> <p>- M. Franck MALLET (Chambre d'agriculture) - <u>titulaire</u> - M. Sébastien PROUTEAU (Chambre d'agriculture) – <u>suppléant</u></p>	<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 3</u></p> <p>- M. Dominique BOUTIN (SEPANT) <u>titulaire</u> M. Alain DUTOUR (SEPANT) – <u>suppléant</u></p> <p>- M. Dominique DURAND (LPO) - <u>titulaire</u> - M. Julien PRESENT (LPO) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Franck MALLET (Chambre d'agriculture) - <u>titulaire</u> - M. Sébastien PROUTEAU (Chambre d'agriculture) – <u>suppléant</u></p>	<p>③ <i>collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles</i></p> <p><u>AU NOMBRE DE 4</u></p> <p>- M. Marc SAUVAGE (vétérinaire) - <u>titulaire</u> - M. Stéphane ROSSOLIN (vétérinaire) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Christian ANDRES (LPO) <u>titulaire</u> - M. Sylvain GUIGNAudeau (Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre-et-Loire - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Dominique BOUTIN (SEPANT) <u>titulaire</u> M. Alain DUTOUR (SEPANT) – <u>suppléant</u></p> <p>M. Arnaud LEROY (Muséum d'Histoire Naturelle) - <u>titulaire</u> - M. Régis MAUREAU (biologiste aquarium) - <u>suppléant</u></p>

DÉSIGNATION DES MEMBRES SIÉGEANT AU SEIN DES CINQ FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Formation dite « de la nature »	Formation dite « des sites et paysages »	Formation dite « de la publicité »	Formation dite « des carrières »	Formation dite « de la faune sauvage captive »
<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p>AU NOMBRE DE 4</p> <p>- non désigné - <u>titulaire</u> - non désigné - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Gérard TARDIVO (CEN) – titulaire - Mme Cécile OTTO-BRUC (CEN)- <u>suppléant</u></p> <p>- M. Arnaud LEROY (Muséum d'Histoire Naturelle) - titulaire - M. Didier LASTU- <u>suppléant</u></p> <p>- M. David GIRON (Université François Rabelais) - titulaire - M. Sylvain PINCEBOURDE (Université François Rabelais) - <u>suppléant</u></p>	<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p>AU NOMBRE DE 5 +1 EN FORMATION « ÉOLIEN »</p> <p>- M. Julien REYDEL (France Energie Eolienne) - titulaire - Mme Lucie GOBIN (Syndicat des Energies Renouvelables) - <u>suppléante</u></p> <p>- M. Hervé RONGÈRE (Architecte) - titulaire - Mme Mathilde LACAZE (architecte) - <u>suppléante</u></p> <p>- M. Eric BOULAY (CAUE37) – titulaire - M. Vincent CHARDON(CAUE37) - <u>suppléant</u></p> <p>- Mme Alix de SAINT-VENANT (Paysagiste-botaniste)– titulaire - non désigné - <u>suppléant</u></p> <p>- Mme Martine BONNIN (Sites et Monuments) – titulaire - M. Mathieu JULIEN (Architecte) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Bruno MARMIROLI (Mission Val de Loire) - titulaire - non désigné - <u>suppléant</u></p>	<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p>AU NOMBRE DE 4</p> <p>- M. Antoine GUITTON (Sté MPE Avenir) – titulaire - M. Hervé GUYON (Sté MPE-Avenir) <u>suppléant</u></p> <p>- M. Charles-Henri DOUMERC (Union de la Publicité Extérieure) - titulaire - M. Stéphane DOTTELONDE (Union de la Publicité Extérieure) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Alain BODIN (Sté CLEAR CHANNEL FRANCE) titulaire - M. Xavier FRANCOISE (Sté CLEAR CHANNEL FRANCE) - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Thierry BERLANDA (Sté INSERT) - titulaire - Non désigné - <u>suppléant</u></p>	<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p>AU NOMBRE DE 3</p> <p>- M. Pascal CORBRAT (SOGRACO) - titulaire - non désigné – <u>suppléant</u></p> <p>- M. Eric LIGLET (Ligérienne Granulats) - titulaire - M. Franck PLOUX (Sablières PLOUX frères) - <u>suppléant</u></p> <p>- Mme Florence MANNESSIER (BML) - titulaire - M. Giovanni MARTINELLI (Calcìa) – <u>suppléant</u></p>	<p>④ - <i>collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée</i></p> <p>AU NOMBRE DE 4</p> <p>- M. Stéphane GUILLEMEAU - titulaire - M. Christophe ROBERT - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Thierry AUTRET - titulaire - M. Dominique ROBIN - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Nicolas MAGDELEINE - titulaire - M. Arnaud LE LOUER - <u>suppléant</u></p> <p>- M. Jérôme MONTHARU - titulaire - M. Jean-Baptiste PARENT - <u>suppléant</u></p>

ARTICLE 3 - Les nominations, objet du présent arrêté, sont valables jusqu'au 13 mai 2025.

Le membre de la commission qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné, est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions.

ARTICLE 4 – Les arrêtés préfectoraux précédents portant nomination des membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites restent abrogés.

ARTICLE 5 – Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture d'Indre-et-Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Tours, le 13 mai 2022

Pour la Préfète et par délégation,
La secrétaire générale

Nadia SEGHIER